

N° 15  
Janv.  
-  
Juin  
2023

Sous la coordination de  
Damase NGOUMA



## **Les villes africaines**

C  
L  
A  
S  
S

*Revue  
congolaise de  
Communication  
Lettres  
Arts et  
Sciences  
Sociales*



**LES ÉDITIONS HEMAR**

## **LES VILLES AFRICAINES**

# CLASS

*Revue congolaise de Communication, Lettres, Arts et Sciences Sociales*

**Directeur de publication** : Pr Mukala Kadima-Nzuji

**Rédacteur en chef** : Bienvenu Boudimbou, Maître de conférences

## **Comité de rédaction**

Bienvenu Boudimbou (MC), Didier Ngalebaye (MC), Damase Ngouma (MC), Jean Félix Yekoka, Dieudonné Moukouamou Mouendo, Ghislain Méliodore Mvoula Massamba

## **Comité scientifique**

Camille Roger Abolou, Professeur, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)

Jean-Luc Aka Evy, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Maurice Amuri Mpala Lutebele, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo)

Jean-Claude Bayakissa, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

Charles Binam Bikoï, Professeur, Université de Yaoundé 1, CERDOTOLA

André-Patient Bokiba, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Gabriel Danzi, Professeur, Université de Bangui (RCA)

Scholastique Dianzinga, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Jean-Claude Gakosso, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

Makhily Gassama, Ancien directeur général de la Culture de l'ACCT (Agence de Coopération culturelle et technique), actuelle Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

Bertin Makolo Muswaswa, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo)

Mukala Kadima-Nzuji, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Grégoire Lefouoba, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

Jean-Félix Makosso, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

Frédéric Mambenga Ylagou, Maître de conférences, Université Omar Bongo (Gabon)

Michel-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Gertrude Ndeko, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Basile Marius Ngassaki, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Dominique Ngoïe-Ngala, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Paul Nzete, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Lye Mudada Yoka, Professeur, Institut National des Arts (RD. Congo)

Joseph Zidi, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

**Infographie** : Serge Mboma Luzayamo

N°15 / Janvier - Juin 2023

Sous la coordination de  
Damase NGOUMA

**LES VILLES AFRICAINES**

**LES EDITIONS HEMAR**  
B.P. 14545, Brazzaville,  
République du Congo  
E-mail : hemaredition@yahoo.fr

**© Les Éditions Hemar, 2023**  
**ISBN : 978-2-491151-09-6**  
**EAN : 9782491151096**  
**ISSN : 2708-3691**

Droits de reproduction, de traduction, d'adaptation réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes de l'alinéa 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies et reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les « analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration », toute représentation intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

## SOMMAIRE

Introduction

Damase NGOUMA.....9

### I. Ville africaine et littérature

Colonisation et construction de la ville africaine subsaharienne à partir de *Ville cruelle* d'Eza Boto

Annie BEKA BEKA et Hugues Cyrille ENGO ASSOUMOU... 15

### II. Morphologie urbaine et dynamique socio-spatiale de la ville

Morphologie urbaine à Zinder : densités urbaines et mise en valeur des espaces résidentiels.

Abdoulaye ADAMOU ..... 33

Les déterminants de la dynamique spatiale de la ville de Pointe-Noire de 1960 à nos jours.

Jovial KOUA OBA... 52

Analyse des inégalités socio-spatiales des infrastructures de base dans le contexte du développement local de la commune de Ketou (sud-est du Bénin)

Sandé ZANNOU.....65

### III. Action anthropique et dynamique de l'environnement urbain

Approches sociologiques de non-latrinitisation communautaire en milieu Ayizo de Zè.

Dodzi Tagbedji ADAHA, Zinsou Franck Maurille MIGNANWANDE & Vignon Dègbédji BEDIE ..... 83

Risques environnementaux liés à l'après exploitation de la carrière « Ramin Kwaya » dans la ville de Zinder au Niger.

Ibrahim MAMADOU. .... 102

Croissance urbaine, agriculture urbaine et périurbaine et dynamique de l'environnement à Kétou au Bénin.

Pamphile HOUNDJI, Eusèbe C. M. CAPO, Pierre Akoèwanou HOUESSO, David Makodjami BALOUBI et Toussaint VIGNINO... 112

#### **IV. Approvisionnement alimentaire de la ville**

L'approvisionnement céréalier de la ville de Ouagadougou : difficultés et solutions (2000-2018).

Zara DAO..... 125

#### **V. Varia**

Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales ivoiriennes durant la crise sociopolitique de 2002 à 2011.

Jean-Arsène Paumahoulou GUIRIOBE... 141

La formation professionnelle et l'appui aux activités d'entrepreneuriat, stratégie pour une bonne intégration sociale des réfugiés en République Démocratique du Congo

Mémoire Maxime BAPEKE BANKULU..... 156

Formation professionnelle et automatisation des personnes handicapées dans les villes des Maradi et de Zinder au Niger

Harou ABDOU..... 173

APPEL A CONTRIBUTIONS .....201

# APPROCHES SOCIOLOGIQUES DE NON-LATRINISATION COMMUNAUTAIRE EN MILIEU AYIZO DE ZÈ

<sup>1</sup>Dodzi Tagbedji ADAHA, Zinsou Franck Maurille  
MIGNANWANDE & Vignon Dègbédji BEDIE  
Université d'Abomey-Calavi (UAC)  
[adahadodzi@gmail.com](mailto:adahadodzi@gmail.com)

## Résumé

Le présent article intitulé « *Approches sociologiques de non-latrinisation communautaire en milieu Ayizo de Zè* » traite de la question des facteurs qui expliquent la réticence communautaire à l'utilisation des latrines publiques en milieu Ayizo de Zè. Par une approche de méthode qualitative basée sur l'usage des techniques dont l'entretien semi-directif et l'observation directe, avec leurs outils respectifs que sont le guide d'entretien et la grille d'observation, 62 acteurs ont constitué la taille de l'échantillon. Il ressort des résultats que plusieurs facteurs basés sur des logiques sociales et des mécanismes de gestion communautaire des latrines publiques représentent les principales causes. Il s'agit notamment de la non-implication communautaire tant lors de l'édification que dans la gestion des ouvrages ; les pratiques culturelles de défécation à l'air libre appuyées des croyances coutumières ; l'accès à l'usage des ouvrages conditionné par des paiements jugés exorbitants par les communautés.

**Mots clés :** Approches sociologiques, non-latrinisation communautaire, Ayizon, Zè

## Abstract

This article, entitled "Sociological approaches to community non-latrine use in the Ayizo area of Zè", looks at the factors that explain community reluctance to use public latrines in the Ayizo area of Zè. Using a qualitative approach based on semi-structured interviews and direct observation, with the respective tools of an interview guide and observation grid, the sample consisted of 62 stakeholders. The results show that several factors based on social logic and community management mechanisms for public latrines are the main causes. These include the lack of community involvement in both the construction and management of the facilities; cultural practices of open defecation based on customary beliefs; and access to the facilities conditional on payments deemed exorbitant by the communities.

**Key words:** Sociological approaches, community non-latrinisation, Ayizon, Zè

## **Introduction**

L'assainissement dans les milieux urbains est largement reconnu comme un pilier essentiel d'une meilleure santé, d'un plus grand bien-être et d'une productivité économique accrue (WaterAid, 2011). Malgré ce fait, actuellement plus d'un tiers de la population mondiale n'a pas accès à un assainissement amélioré, c'est-à-dire une installation sanitaire qui garantit une séparation hygiénique des excréments de tout contact humain immédiat (OMS/UNICEF, 2010). Dans les pays en développement, c'est la moitié des habitants qui ne dispose pas de toilette même les plus rudimentaires (WaterAid, 2011). En Afrique subsaharienne, environ 550 millions de personnes ne disposent pas d'installation d'assainissement améliorée et 80% de ces individus vivent en milieu rural (OMS/UNICEF, 2010). Cette situation représente un obstacle important et constant au développement humain durable en raison de l'impact direct qu'elle exerce sur la santé, le bien-être et la pauvreté (WaterAid, 2011).

Le Bénin n'est pas en marge de cela avec 14% comme taux d'accès de la population aux infrastructures sanitaires en 2005. Selon le rapport EMICov 2010, seulement 41.9% des ménages utilisent des latrines pour l'évacuation des excréments. Il en ressort que plus de la moitié de la population béninoise continue de se mettre à l'aise à l'aire libre (OCS, 2013, p14). Ainsi, 56.3% de la population béninoise n'ont pas de toilettes et utilise la nature comme mode d'aisance selon le RGPH 4 INSAE, 2013,page23.

Dans la Commune de Zè, située dans le département de l'Atlantique au sud du Bénin, plus de 50 % des ménages ne disposent pas de toilettes à domicile et défèquent dans la nature L.Odoulami. *et al*, (2013).

Cependant, les constats faits dans les différents espaces publics de la localité révèlent l'abandon des blocs de latrines réalisées. Les latrines publiques construites sont abandonnées par les usagers des lieux publics de la Commune de Zè notamment dans les marchés, les écoles et les centres de santé. Quels sont alors les facteurs associés à la non-utilisation des latrines publiques par les Ayizo de Zè ?

### **1. Matériels et méthode**

Cette partie présente la méthodologie de la recherche et la monographie du cadre de l'étude.

#### ***1.1. Nature de l'étude***

« L'abandon des latrines publiques par les Ayizo de zè » est une

recherche de nature qualitative qui permet de comprendre les facteurs qui concourent à l'abandon des latrines dans la commune de zè. C'est pourquoi les questions posées sont ouvertes donnant la possibilité aux enquêtés de bien s'exprimer. Et c'est également la raison pour laquelle les techniques de collectes d'information telles que l'entretien semi-directif a été utilisé pour permette de recueillir le discours et les paroles des groupes cibles, et l'observation directe ont été choisies.

## ***1. 2. Groupes cibles et échantillonnage***

### ***1.2.1. Groupes cibles***

Pour recueillir les données de terrain, un certain nombre d'acteurs ont été approchés en raison de leur habileté à fournir des informations utiles à la compréhension du sujet. Au total 62 acteurs ont été interviews. Il s'agit : des élus locaux ; gestionnaire de marché et de site de latrines publiques ; Agent d'hygiène et d'assainissement des Centres de Sante ; usagers des marchés ; habitants riverains des latrines et usagers potentiels.

### ***1.2.2. Echantillonnage***

L'échantillonnage est un ensemble d'individus choisis comme étant représentatif d'une population. Autrement dit, c'est le processus qui permet d'identifier une petite partie d'une population pour établir un jugement sur la population entière. Par rapport à ce choix du nombre d'enquêtés, on a fait recours à la technique de hasard simple et le choix raisonné pour les acteurs institutionnels et les parties prenantes. Le hasard simple, utilisé pour sélectionner les usagers des marchés et les habitants riverains des latrines et usagers potentiels, a permis d'avoir une diversité d'opinion. Ensuite la technique de choix raisonné, utilisée pour retenir les élus locaux, les gestionnaires de marché et de site de latrines publiques ; les agents d'hygiène et d'assainissement des CS, nous a permis de choisir des groupes cibles qui répondent à nos critères afin de valider la recherche.

### ***1.2.3. Techniques et outils de collecte des données***

Plusieurs techniques ont servi à collecter les diverses données existantes sur la présente recherche. Il s'agit essentiellement de la revue documentaire qui s'est faite sur la base de la recherche documentaire dans les centres de documentations, de source écrite à travers la lecture, des sources orales aux personnes approchées par les entretiens et les observations, de l'observation directe faite à l'aide d'une grille d'observation et de l'entretien semi-directif mené grâce à un guide d'entretien et téléphone portable comme enregistreur.

**Tableau III** : Récapitulatif des techniques et outils de collecte des données utilisés

**Source :** Enquête du terrain, Aout 2020.

### ***1.3. Présentation succincte du cadre de la recherche***

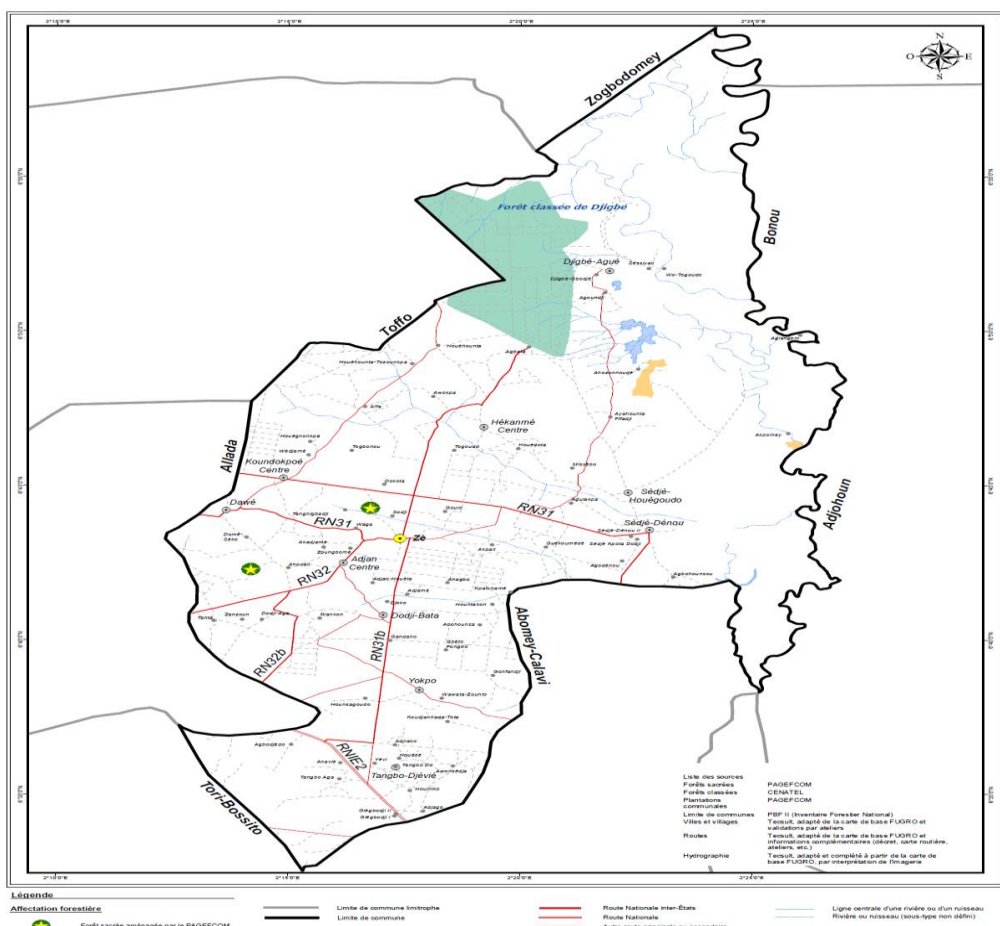
<b>Techniques</b>	<b>Outils</b>	<b>Nature</b>	<b>Justifications</b>
Analyse Documentaire	Grille de lecture, Stylo	Qualitative	Permet de voir si c'est ce qui est prévu, qui se fait
Observation directe	Grille d'observation, stylo, blocs-notes	Qualitative	Permet de décrire le phénomène observé
Entretien semi structuré	Guide d'entretien, enregistreur, stylo, blocs-notes	Qualitative	Permet à l'interlocuteur de diriger l'entretien

La commune de Zè, subdivision administrative du département de l'Atlantique est comprise entre 6°32 et 6°87 de latitude Nord d'une part et entre 2°13 et 2° 26 de longitude Est d'autre part. Avec une superficie de 653km<sup>2</sup>, elle est la commune la plus vaste du Département dont elle occupe 19,88% du territoire. Elle est limitée :

- Au Nord par les communes de Zogbodomey et de Toffo
- Au Sud par les communes d'Abomey-calavi et de Tori-bossito
- A l'Est par les communes d'Adjohoun et de Bonou
- A l'Ouest par la commune d'Allada

La commune de Zè compte 73 villages répartis sur onze (11) arrondissements qui sont : Adjan, Dawé, Djigbè, Dodji-Bata, Hêkanmè, Koundokpoé, Sèdjè-Dénou, Houègoudo, Tangbo-Djèvié, Yokpo et Zè.

Sa situation géographique constitue pour elle une opportunité d'échanges non négligeable du fait de son voisinage constitué de grands centres de consommation. Elle est administrée par un Conseil Communal de quinze (15) conseillers ayant à sa tête un Maire élu et onze (11) Chefs d'Arrondissements désignés. La figure ci-dessous présente la carte administrative de la commune de Zè.



**Figure 1 : Situation géographique de la commune de Zè**  
 Source: IGN, 1992

## 2. Résultats

### 2. 1. Latrines publiques abandonnées à Zè

Selon les autorités communales de Zè, cinq (5) latrines publiques ont été construites dans le cadre des projets d'appui à l'assainissement dans quatre (4) marchés locaux sur les cinq (5) que compte la commune. Il s'agit des marchés de Tangbo-Djevié, de Zè-centre, de Sèdjè-Dénou et de Koundokpoé. La visite sur les sites des quatre marchés a révélé l'existence de deux (2) autres latrines publiques. Celles-ci sont dans le marché de Tangbo-Djévié et de Koundokpoé. Ces deux latrines ont été construites selon les autorités des localités avec l'appui de certaines ONG locales. Au total, on dénombre sept (7) latrines publiques réalisées

sur les sites des marchés de la Commune de Zè dont cinq (5) sont abandonnées. Au marché de Sédjè-Dénou, on retrouve un bloc situé derrière le "Tolègba" du côté Est. C'est une série de quatre cabines individuelles groupées en un seul bloc (photo 1).



**Photo 1 : Latrines publiques abandonnées par les usagers du marché de Sédjè-Dénou**



**Photo 2 : Latrines publiques abandonnées par les usagers du Parc des Zem à Zè-centre**



**Photo 3 : Latrines publiques abandonnées par les usagers du**

Les latrines publiques situées sur le parc des Zè ont été construites aussi

sur financement PPEA avec la mairie comme maître d'ouvrage. C'est un bloc de latrines situées dans l'angle sud-est. Selon les populations riveraines, le site est abandonné. Cependant, l'observation de la photo 2 montre une porte fermée à l'aide d'une clé de sureté. Contrairement à ce que disent les riverains, la cabine est encore en usage et est détenue par un riverain qui l'utilise à titre personnel. Du côté du marché, le bloc de latrines (photo 3), situées dans l'angle Ouest-Nord, est constitué de quatre (4) cabines fermées.

Du côté du marché de Tangbo-Djèvié, on retrouve un bloc de latrines encore hors d'usage dans l'angle sud-ouest. Il s'agit d'un bloc de sept (7) cabines construites sur fonds propres du comité de marché, selon le gestionnaire du marché. La photo ci-dessous montre les sept cabines construites sur fond propre par les usagers du marché.



**Photo 4 : Latrines publiques abandonnées après remplissage au marché de Tangbo-djèvié**

Enfin dans le marché de Koundokpoé, on peut remarquer du côté Est, un bloc de latrines non utilisé par les populations. Il s'agit d'un bloc de latrines de 4 cabines construites sur financement PPEA (photo 5).



**Photo 5 : Latrines publiques abandonnées par les usagers du marché de Koundokpoé**

Les latrines publiques construites sur financement du Programme Pluriannuel d'appuis au secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PPEA) n'ont pas été mis en usage depuis leur construction en 2012. Les portes sont restées fermées. Ainsi, comme mentionné précédemment, sur les 7 latrines publiques réalisées, seules deux (2) de celles-ci sont encore en usage. Il s'agit d'un bloc de latrines de quatre (4) cabines, situé au côté sud-est du marché de Tangbo-djévié et de celui de trois (3) cabines, situés au nord du marché de Koundokpoé. Le premier est construit sur financement PPEA et le second a été construit grâce à une mobilisation locale et l'aide des ONG locales. En somme sur les 7 blocs de latrines publiques réalisés sur les sites des marchés de Zè, 71,43% ne sont pas utilisés par les populations. Cette situation paradoxale amène à s'interroger sur les causes de l'abandon de ces latrines publiques.

### ***2.2. Facteurs explicatifs de l'abandon des latrines publiques***

D'après les résultats des investigations, les causes de l'abandon sont à rechercher du côté de l'organisation institutionnelle autour des latrines, des processus de choix des sites de latrines, des habitudes des populations en matière de défécation, des emplacements des latrines et de la qualité des ouvrages. Les représentations sociales et les systèmes de valeurs liés aux latrines publiques modernes sont très peu évoqués comme raisons explicatives.

Nous avons constaté que la majorité des latrines publiques sont dans un état d'insalubrité total, causé par :

- Le manque de structure adéquate en charge de la gestion de l'assainissement ou de la gestion des lieux publics dans les arrondissements de Zè ;

- Le manque d'information : certaines municipalités ne sont pas souvent au courant des projets ou programme de réalisation dans leur commune, particulièrement lorsque ces latrines doivent être construites ou réhabilitées dans une institution ;
- Le manque de suivi et contrôle des latrines publiques : les municipalités ne font aucun suivi et contrôle des latrines collectives pendant et après la construction ;
- Certaines institutions ne disposent pas de COGES : dans le cas contraire, le COGES ne fait pas vraiment son travail parfois par de manque de financement ;
- Les gestionnaires n'entretiennent pas toujours bien les latrines à cause de l'insuffisance ou du manque de matériel de nettoyage. Et surtout parce qu'ils savent qu'il n'y a aucun contrôle ;
- L'absence de campagnes de sensibilisation auprès des usagers ;
- L'absence de latrines dans les concessions des usagers ;
- Les traditions de certains usagers ....

### ***2.3. Une affaire de disparition de clés des latrines publiques à Zè centre***

Selon les usagers du marché de Zè centre, la non-utilisation des latrines publiques (photo 5) s'explique par l'inaccessibilité des cabines. En effet, depuis la remise des clés par la Mairie de Zè, les autorités locales ne savent pas qui détient les clés. Les démarches faites dans la localité pour retrouver la personne sont restés improductives. Du coup, les cabines des latrines publiques sont restées inaccessibles jusqu'aujourd'hui (photo 6).



**Photo 6 : Portes des cabines fermées entraînant l'abandon des nouvelles latrines publiques du marché de Zè-centre**

### ***2.4. Kempissage aes josses comme cause de l'abandon a Tangbo-Djevié***

Pour rappel, les latrines publiques abandonnées dans le marché de Tangbo-Djevié ont été construites sur fonds propres du comité de gestion

du marché (photo 4). Selon les usagers, l'abandon de ces latrines s'explique par le « remplissage des fosses ». Les fosses des anciennes latrines publiques n'ayant pas été vidées et profitant de la présence de nouvelles latrines construites sur financement PPEA (photo 7), les usagers ont abandonné lesdites latrines publiques. Cette version des faits est confirmée par le gestionnaire du marché et certains agents de la mairie.



**Photo 7 : Latrines publiques encore en usage dans le marché de Tangbo-Djévié**

Ainsi, il est à craindre un abandon presque systématique de toute latrine remplie en milieu rural et un retour immédiat de la défécation à l'air libre en cas d'absence de nouvelles latrines de rechanges. Les nouvelles latrines publiques construites sont constituées de quatre (4) cabines. Ces Latrines sont sous le comité de gestion du marché qui a délégué un gestionnaire du site. L'accès aux cabines est payant le jour du marché. Il est à 50 F l'usage unique. Les revenus issus de cette exploitation sont partagés entre trois parts. Les deux tiers vont au comité du marché et l'autre tiers revient au gestionnaire du site. Toutefois, il arrive que le gestionnaire perçoive de l'argent les jours hors marché. Mais cette recette n'est pas reversée au comité. Selon les gestionnaires du marché, le taux de fréquentation est très élevé le jour du marché. En dépit des recettes issues de l'exploitation du nouveau, les fosses septiques des anciennes latrines sont restées non vidées. Cette situation questionne le rapport de cette communauté aux biens publics, sa pratique des latrines publiques modernes et/ou son degré de maîtrise des CAP en matière d'utilisation de ces latrines.



**Photo 9 : Insalubrité autour des latrines publiques du marché de Zè-centre arc**



### ***2.5. Absence de gestionnaire des latrines publiques réalisées comme cause d'abandon***

Selon les services techniques de la mairie, tous les blocs de latrines construits dans les marchés sont placés sous l'autorité du président du comité de gestion du marché. Mais celui-ci reçoit uniquement les clés de l'ouvrage sans en assurer systématiquement la gestion. Pour rendre les latrines opérationnelles, un gestionnaire direct ou délégué du site est désigné par le gestionnaire du marché de la localité. C'est le cas des deux blocs de latrines publiques fonctionnels de la Commune de Zè (Tangbo-Djévié et Koundokpoé). Celui de Tangbo-djévié (Photo 7) est sous la responsabilité d'un gestionnaire du site qui rend compte au gestionnaire du marché. Cependant, celui de Koundokpoé n'a pas de gestionnaire direct. Il possède trois cabines dont deux sont louées à deux différents habitants. Ceux-ci doivent verser une redevance mensuelle de 500 FCFA

(0,82 dollars US) au comité de gestion du marché (mais actuellement il y a cessation de paiement) et assurer l'entretien des lieux pour permettre à la population de faire usage de la seule cabine qui reste.

Il s'agit là d'une gestion déléguée des latrines publiques par le gestionnaire du marché. Toutefois, cela n'explique pas entièrement la fonctionnalité des latrines publiques, puisque sur le même site de Tangbo-Djevié, le bloc abandonné disposait aussi d'un gestionnaire direct (plus loin nous reviendrons sur l'analyse des succès de ces latrines publiques).

Cependant, l'absence d'un gestionnaire des latrines publiques explique l'abandon des latrines publiques dans les localités de Zè-centre, Sédjè-Dénou et de Koundokpoé. Tous les acteurs interrogés, que ce soit les autorités locales, les membres des groupements, les usagers pressentis, les autorités coutumières et les professionnels du secteur de la santé, sont unanimes à reconnaître que l'absence d'un responsable capable de veiller au bon usage des latrines publiques a impacté négativement l'usage réel et efficient des blocs de latrines construits. En effet, les blocs de latrines publiques ont été mis à la disposition des populations sans la mise à disposition par la mairie d'un gestionnaire, d'un surveillant ou d'un gardien. Pour les autorités communales et le service technique de la mairie, prévoir sur chaque site un gestionnaire des latrines publiques, quel que soit son statut, reviendrait soit à greffer une charge supplémentaire sur le budget de la mairie. Pour ce faire, ils avaient compté sur la bonne foi des populations, leur maîtrise des CAP en matière d'utilisation des latrines et leur civisme pour une utilisation efficiente des blocs de latrines.

En conséquence, la stratégie mise en place par la mairie de Zè semble être globalement un échec et ce principalement en raison d'un manque de supervision et de la faible fréquentation des latrines publiques mises en service. En fait, il s'agissait pour la mairie de formaliser ce projet de construction de latrines publiques, en confiant au gestionnaire du marché. Cependant, une certaine confusion demeure sur le responsable de l'ouvrage et il fût bien difficile de trouver les services et les personnes en charge de la supervision de l'exploitation des latrines publiques. Or, l'absence de gestionnaire crée un défaut d'entretien et accélère la dégradation de la qualité des ouvrages. Egalement, cela a laissé le champ libre à un usage anarchique des latrines publiques par les populations. De tout ce qui précède, il apparaît que la présence d'un agent chargé à la fois de la régulation de l'usage et de l'entretien de l'ouvrage renforce l'utilisation des latrines publiques. En effet, la gestion et le suivi de ces latrines peuvent être assurés par le comité de gestion du marché. Mais, les opérations d'entretien (balayage, nettoyage) sont assurées essentiellement par le gestionnaire de l'ouvrage d'assainissement (latrines publiques). Parler d'un tel agent, revient alors à prévoir la

rémunération et une ligne budgétaire qui permette d'assurer la disponibilité des accessoires des latrines publiques. La problématique majeure qui se dégage ici est celle de la non-participation du choix des sites des latrines publiques par les bénéficiaires à Zè.

## **2.6. Gestion des latrines publiques dans les sites étudiés**

Rencontrée dans la majorité des lieux publics (gare routière de Zè, marché de Zè centre...), ce type de gestion fait intervenir la municipalité pour la construction des latrines, la signature de contrat avec les exploitants et la collecte des frais de location (s'il y en a). Si l'exploitant est un particulier, une fois le contrat signé avec la municipalité, ce dernier recrute un gestionnaire. Il est alors chargé de collecter les frais d'utilisation auprès des usagers et de nettoyer la latrine. En fin de journée ou de semaine, ce dernier reverse la recette au particulier.

A priori, le paiement de l'accès aux latrines publiques favorise l'usage efficace de l'ouvrage. Car les deux blocs de latrines publiques encore en usage dans la Commune de Zè, ont un mode d'accès payant pour tous ou semi-payant. Celui de Tangbo-Djevié est payant pour tous, tandis que celui de Koundokpoé est payant sur deux cabines.

Cependant, le bloc de latrines publiques mis en service au marché de Zè-centre a été mis à titre payant. Ils ont recruté un prestataire privé qui a géré l'accès des latrines publiques. Celui-ci a mis un prix de 50 F FCA, a exploité ces latrines publiques pour 3 mois selon les agents de mairie et a abandonné finalement. Cet abandon s'expliquerait par le faible taux de fréquentation des latrines publiques. En effet, un de nos enquêteurs déclare ceci :

*« Le gestionnaire des latrines publiques du marché de Zè-centre a fait environ 3 mois en faisant souvent des recettes journalières de 150 FFCA, même les jours du marché. Du coup, cela ne pouvait pas lui permettre d'assurer la disponibilité des accessoires dans les WC. Même si vous mettez le prix à 10 F FCA, les populations ne vont pas payer », T.B, Zè, 28/08/2020.*

En fait, pour lui, les populations n'aiment pas aller dans les latrines publiques, ce qui rejoint les pratiques des usagers du marché de Sèdjè-Dénou qui prétendaient « prendre leur précaution » avant de se rendre au marché. Du coup, ils n'ont plus besoin d'aller au « petit coin » lorsqu'ils sont au marché. Quoiqu'il en soit, la gratuité d'accès ne contribue pas à l'entretien de l'ouvrage. Il va falloir discuter avec les parties prenantes du dispositif d'exploitation et de gestion et les usagers pour fixer un prix d'accès aux latrines construites.

Par ailleurs, cette situation signifie que la pérennité des usages des latrines publiques de Tangbo-Djèvié et de Koundokpoé ne dépend pas uniquement de la présence d'un gestionnaire de l'ouvrage et du fait de

rendre l'accès des latrines payant. D'autres facteurs interviennent aussi.

Selon les usagers de Tangbo-Djévié et de Koundokpoé, la mise en service des latrines publiques s'est accompagnée d'une sensibilisation sur les Comportement et Attitudes Pratiques (CAP) en matière d'usage des blocs de latrines modernes. En dehors de ce facteur, il y a la prise de conscience de l'entretien des latrines par les populations. A titre illustratif, les latrines publiques de Koundokpoé, bien qu'elles soient entourées d'herbes (photo 8) étaient bien entretenues par les usagers lors de notre passage surpris.

Au-delà de cet exemple, au niveau communautaire, un certain nombre de pratiques et/ou de prédispositions constatées sur le terrain sont à considérer comme des facteurs favorables au développement du secteur de l'assainissement.

- La réalisation et l'utilisation des latrines publiques rentrent de plus en plus dans les habitudes des populations des centres semi-urbains, notamment à Tangbo-Djévié.
- Aussi bien les élus locaux, les gestionnaires de marché que les usagers sont disposés à participer activement aux éventuelles actions de promotion d'assainissement dans leur entité respective, notamment pour la sensibilisation et l'entretien des ouvrages.
- Il n'existe presque pas de contraintes culturelles pour la diffusion et l'adoption des latrines modernes. Par ailleurs, la présence des radios communautaires et le transfert des compétences de la mairie aux arrondissements en matière de gestion des marchés est de nature à faciliter l'entretien des ouvrages d'hygiène et d'assainissement.

Enfin, en mettant en doute leur volonté à payer un quelconque frais avant d'accéder aux latrines publiques, il a été soumis aux usagers des milieux ruraux (Sedjè-Dénou et Koundokpoé) l'éventualité d'une tarification. Une pratique à laquelle, ils sont favorables. Il leur a été demandé de donner leur avis sur les montants. Pour utiliser les latrines publiques, certains usagers sont pour des tarifs de 10F CFA et d'autres seraient prêts à payer 25 F CFA.

Ainsi, il faut reconnaître que l'accès payant aux latrines publiques ne constitue pas un frein à l'usage desdits latrines. Ce mode d'accès contribue à la pérennité et à la duplication des latrines publiques par les bénéficiaires. Il va falloir cependant définir un mécanisme et une stratégie de gestion pour éviter l'abandon ou la dégradation des latrines publiques.

## ***2.7. Non-participation communautaire comme cause d'abandon des latrines à Zè***

Au regard des données issues de la collecte, les projets des latrines mise en service dans les marchés de la Commune de Zè ont été des échecs car ils ne prenaient pas assez en compte les comportements des bénéficiaires. Dans le cas des latrines publiques sur financement du PPEA et du Projet National de Développement Conduit par les Communautés (PNDDC), les concepteurs ont travaillé sans suffisamment prendre en compte la manière dont elles seront utilisées. Dans l'ensemble, quelle que soit l'implication des autorités communales, ces latrines publiques ont connu beaucoup de difficultés. Elles ne sont presque pas entretenues, vieillissent mal et les résultats sur la satisfaction des usagers a montré qu'elles ne correspondent pas à leurs attentes.

C'est pourquoi il n'est pas rare qu'on trouve ces ouvrages abandonnés par manque d'entretien et de maintenance. D'un point de vue sociologique, une des principales causes de cela est que les communautés n'ont pas été consultées pour déterminer leurs besoins et priorités et n'ont pas été suffisamment engagées dans la planification des installations.

En conséquence, elles ne pensent pas que la responsabilité leur incombe de les entretenir (latrines publiques de Sèdjè-Dénou, latrines publiques de Zè-centre). Aussi, les populations ont eu du mal à investir de ressources (financières et temporelles pour l'entretien) dans des ouvrages dotés d'un caractère acéphale. Dans un projet d'assainissement, un système d'exploitation et d'entretien délégué à un particulier avec la participation des bénéficiaires s'est toujours avéré plus efficace. Du coup, il va falloir pour l'usage efficient, la duplication et la pérennisation de l'initiative de promotion des latrines publiques doté le projet de mise en service de latrines publiques Ecosan en cours à Sèdjè-Dénou d'un système d'exploitation bien défini avant la mise en service.

Pour finir, en fonction du type de latrines, l'éducation de l'utilisateur doit être toujours nécessaire pour s'assurer que le système et les conditions d'entretien sont bien compris et exécutés après la construction de nouvelles latrines. De plus, il a été remarqué lors des sensibilisations que souvent les techniciens ou animateurs en hygiène et assainissement mettent l'accent sur les solutions techniques et moins sur les perceptions et les attitudes de la communauté.

## **3. Discussion**

Cet article met en exergue le débat sur la place de la communauté dans la conduite et dans la réalisation des projets notamment du Bénin. Cette recherche conduit à examiner la question des asymétries de pouvoir entre

les participants dans les projets de latrénisation et à repenser la démarche de participation sur le terrain.

La question de la participation aux actions de développement reste un défi pour la communauté (Paugam, 2008). Le succès de tout projet ou programme de développement dépend de l'action participative communautaire (Mback, 2003). Lorsque les projets ne prennent pas en compte les réalités sociologiques du terrain provenant des sensibilités communautaires, il est évident que le succès de l'implémentation des projets ne peut pas être garanti.

Ainsi les programmes locaux ne doivent pas provoquer des distorsions, de désarticulations, de déséquilibres préjudiciables à la cohérence de l'action et au développement global. Ils doivent obligatoirement se situer dans les perspectives, orientations et objectifs du plan national (Coulibaly, 2009).

Le développement local nécessite la prise en compte des réalités locales et une participation des populations concernées à leurs propres aspirations. Pour ce faire une planification participative exigeant une forte implication des populations est impérative afin d'atteindre une plus grande efficacité, et un renforcement des pouvoirs des collectivités locales. Le rôle des acteurs, les méthodes et les outils doivent faire l'objets d'une analyse approfondie (établir les priorités, allouer les ressources, choix du délai, organiser le contrôle par la société civile).

Par ailleurs, la réussite d'une bonne participation au développement suppose un partage des responsabilités et des moyens pour y parvenir (Coulibaly, 2009). Ainsi il doit avoir :

- Un partage de l'action national pour le bon développement en actions de l'Etat et actions des populations locales,
- Un partage de plan national des vies et moyens de l'Etat et voies et moyens des collectivités de base.

Une fois le partage effectué, il importe qu'il soit respecté par les uns et les autres. En effet l'autorité de tutelle devra veiller à ce que les collectivités de base participent effectivement au développement en réalisant des actions conformes aux objectifs du plan et ces collectivités ne prennent pas en charge une partie des actions ou des dépenses qui incombent à d'autres personnes morales.

Ce partage de la participation doit éviter des situations ambiguës. L'Etat à l'obligation de supporter la charge des fonctions et des services régionaux et locaux qu'il met en place ; les collectivités prendront en charge les actions qu'elles auront décidées ; les services de l'Etat fourniront éventuellement un support technique pour la réalisation de ces actions.

Pour que cette participation puisse réussir, il est indispensable que chaque projet local soit reconnu par la population comme son projet à elle, répondant, à ses soucis à ses aspirations.

La participation doit être responsable (Coulibaly, 2009) et faire un appel constant à la créativité, aux initiatives et au dynamisme latent de la population et en faisant comprendre que le développement qui concerne chacun est l'affaire de tous. Certes l'initiative des actions à entreprendre par la population n'est pas limitative, cependant il est nécessaire d'indiquer les domaines qui correspondent mieux à ce que les collectivités peuvent entreprendre, qui sont de nature à intéresser les populations à la base et qui font partie de leurs soucis constants tout en étant d'intérêt strictement local (Mback, 2003).

Lorsqu'on impose des projets, on s'engage dans un engrenage dangereux qui ne manquerait pas d'ouvrir la voie à des abus compromettant tout développement à partir de la base et dont les représentants des populations au sein des conseils locaux (Coulibaly, 2009), s'apercevront très vite. En plus les programmes les collectivités doivent refléter un souci d'action globale " Etat - collectivité " touchant différents aspects de la vie communautaire. De même les initiatives locales doivent surtout s'exprimer dans les opérations qui requièrent un degré important de participation de la population que l'Etat obtiendrait plus difficilement pour des actions décidés loin des populations concernées (Olivier de Sardan, 1995).

## **Conclusion**

Le présent travail de recherche pour la rédaction de cet article s'est focalisé sur la participation communautaire comme facteur d'abandon des latrines publiques en milieu Ayizo de Zè.

En effet, dans le cadre de la construction des latrines, il est bon de relever que la mise en place d'un mauvais système de gestion et la non-implication réelle des acteurs bénéficiaires, ont de gros impacts aussi bien sur l'état des latrines publiques que sur la santé, et la vie des usagers desdites latrines. L'un des principaux problèmes que soulève cette recherche est la pratique de la défécation en plein air en milieu rural et la rareté des latrines tant publiques que privées. Malgré l'existence des latrines publiques à Zè et la gratuité d'accès de la majorité, les taux de fréquentations sont très bas et très peu de personnes utilisent ces ouvrages d'assainissement. La majorité de ces ouvrages sont abandonnés ou fermés. A l'aide d'une démarche qualitative et d'une technique d'échantillonnage à choix raisonné couplé avec celle de boule de neige des investigations ont été conduites dans toute la Commune de Zè.

Il ressort que les causes de l'abandon sont liées aux facteurs tels que l'organisation institutionnelle autour des latrines, aux processus de choix des sites de latrines, aux habitudes des populations en matière de

défécation, aux emplacements des latrines et à la qualité des ouvrages. Ces différents facteurs montrent l'absence de la participation communautaire dans la mise en œuvre des projets de construction de latrines publique dans la commune. Les logiques sociales et mécanismes de gestion communautaire des latrines publiques représentent également des facteurs explicatifs de l'abandon des latrines publiques dans la commune de Zè.

En outre, d'autres éléments ont été identifiés comme facteurs secondaires à la base de l'abandon des latrines publiques dans la commune de Zè. Il s'agit de :

Facteurs pécuniaires : des personnes préfèrent se soulager dans la nature parce qu'elles estiment que 25 FCFA pour uriner ou 50 FCFA pour déféquer est trop cher pour elles. Dans les centres de santé, les usagers estiment que l'utilisation des latrines doit être gratuite ceci parce que les frais qu'ils paient à l'hôpital doivent prendre en charge l'utilisation des latrines ;

Facteurs socioculturels : l'enquête a montré que la majorité des usagers des latrines collectives ne disposent pas de latrines dans leur concession ; les lieux de défécation par excellence pour eux c'est la nature. Et cette absence de latrine est due au fait que dans certaines cultures, il est interdit de disposer d'une latrine dans sa concession parce qu'elle est soi-disant salissante. D'autres affirment qu'il faut redonner à la nature ce qu'elle nous a donné en déféquant directement dans la nature pour amender le sol ; certaines cultures ne permettent pas aux femmes mariées de se soulager au vu de tout le monde c'est pourquoi certaines n'utilisent pas les latrines collectives.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AWOKE Worku & MUCHE Semahegn, 2013, A cross sectional study: latrine coverage and associated factors among rural communities in the district of Bahir Dar Zuria, Ethiopia. BMC Public Health 13: 99, pp 2-3
- BERNARD Chocat, 1997, Encyclopédie de l'hydrologie urbaine et de l'assainissement, Paris, Lavoisier Tec et Doc, ISBN 2-7430-0126-7, 112P
- BACHELAR Gaston, 1993, Les acteurs du développement local, le Harmattan, 190p
- CROZIER Michel. & FRIEDBERG Erhard., 1997, L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective, Paris, Seuil, 505 p
- CROZIER Michel., 2000, A quoi sert la sociologie des organisations ? Tome2, éd. SeliArslan, 288 p.
- DURKEIM Emile, 1992, Education et sociologie, Paris, PUF, Quadrige, 305p
- DURKEIM Emile, 1978, De la division du travail social, Paris, PUF, 10ème édition, 416p

- GRAWITZ Madeleine., 2000, Lexique des Sciences Sociales, Dalloz, Paris, 424 p
- MAGGIE Black, Mega-Slums,1994, the Coming Sanitary Crisis, WaterAid, 98 p
- MBACK Charles Nach, 2003, Démocratisation et décentralisation ; Genèse et dynamiques comparés des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne, PDM, Karthala, Paris, 528p
- MISSION DE LA DECENTRALISATION DU BENIN, 2010, Recueil des lois sur la décentralisation et leurs décrets d'application, Bénin, 102 p
- OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre., & THOMAS Bieschenk., 1998, Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation, Karthala, Paris, 296p
- OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre, 1995, Anthropologie et développement. Essai en Socio-Anthropologie du changement social, Editions Karthala, Paris, 221p
- PAUGAM Serges, 2008, La pratique de la sociologie, Paris, PUF, 198 p.
- PDC., 2005, Plan de développement communal de Zè.
- QUIVY Raymond et VAN campenhoudt Luc., 1988, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, éd.,Dunod , 287p
- THOMAS Bieschenk, 1995, action publique et participation des citoyens. Pour une gestion démocratique revitalisée, Nouveaux horizons, 188p

Le phénomène urbain en Afrique se caractérise à la fois par la croissance démographique et la croissance spatiale des cités. Les villes africaines « millionnaires » sont devenues nombreuses et accumulent de plus en plus d'habitants par l'effet couplé des migrations et du croit naturel. Certaines villes suscitent beaucoup d'inquiétude par leur armature gigantesque, tandis que d'autres, moins grandes et moins peuplées ont marqué l'histoire contemporaine comme théâtre d'affrontements violents et de guerres civiles fratricides.

Ce numéro 9 de la revue CLASS propose 11 contributions dont neuf analysent « la configuration de la ville africaine, tout à la fois dans ses contours structuraux ou contextuels et dans sa dynamique, en remontant à sa genèse », et deux figurent en varia.

**Contributeurs** : Damase NGOUMA, Annie BEKA BEKA, Hugues Cyrille ENGO ASSOUMOU, Abdoulaye ADAMOU, Jovial KOUA OBA, Sandé ZANNOU, Ibrahim MAMADOU, Pamphile HOUNDJI, Eusèbe C. M. CAPO, Pierre Akoèwanou HOUSSOU, David Makodjami BALOUBI, Toussaint VIGNINO, Zara DAO, Jean-Arsène Paumahoulou GUIRIOBE, Mémoire Maxime BAPEKE BANKULU, Harou ABDOU, Kouami Auguste TAKPE.

**Infographie** : Serge Mboma Luzayamo

ISSN : 2708-3691

ISBN : 978-2-491151-09-6

